



ANNEE SCOLAIRE
2022/2023

SECTION SPORTIVE FOOTBALL



Rejoignez-nous à Sainte Tulle, la seule section sportive football labellisée F.F.F. et E.N. du sud du 04

La création de cette section foot était souhaitée par tous : Parents, Elèves, District des Alpes de Football, Entraîneurs, Joueurs, Principaux, Enseignants. Elle s'améliore d'année en année ; si vous êtes passionné de football et que vous souhaitez le conjuguer à une scolarité de qualité, venez tenter votre chance !

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

UN LIEN IDEAL ENTRE LE FOOTBALL ET LES ETUDES

✚ Cela fait 14 ans que le collège Pierre Girardot participe aux championnats UNSS de Football et Futsal au niveau régional avec brio. C'est le fruit d'une pratique régulière dans le cadre des entraînements UNSS et de la section sportive. Cela a des répercussions sur le niveau des joueurs dans leurs clubs ou au collège. L'objectif sportif est désormais de se qualifier aux championnats de France.

✚ Le collège Pierre Girardot, cadre idéal favorisant le travail et l'épanouissement dans un climat serein, propose un encadrement par une équipe éducative motivée et compétente. Les élèves ont par conséquent de très bons résultats scolaires (au-delà de la moyenne académique). Il s'agit d'élever encore ce niveau d'excellence.

**A LA RENTREE SCOLAIRE 2022 - 2023 DES CLASSES FOOT
SERONT CONSTITUEES de la 6^e à la 3^e**

DE QUOI S'AGIT-IL ?

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

QUELS SONT LES MOYENS ?

QUI SONT LES RESPONSABLES ?

QUELLE EST LA POPULATION CONCERNEE ?

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS ?

QUE SE PASSE T IL APRES ?

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il s'agit de 2 heures hebdomadaires par groupe (6^e5^e et 4^e3^e) de pratique du Football et du Futsal, en plus de l'horaire d'EPS (4 heures en 6^e et 3 heures de la 5^e à la 3^e). Tout cela est **obligatoire** et **évalué** chaque trimestre.

Le collège propose en complément l'UNSS Futsal (1 séance hebdomadaire par groupe) : la participation de l'élève y est **conseillée**.

L'élève est licencié dans son club, peut s'y entraîner et y jouer le weekend.

Les compétitions UNSS ont lieu le mercredi : il s'agit d'un championnat de niveau régional opposant tous les élèves des sections sportives de l'académie (Arles, Avignon, Marseille, Aix en Provence, Gap, Salon...) à la fois en football et en futsal avec une finalité nationale pour les Minimes (U14/15).

Il s'agit de concilier tout cela dans le respect du rythme de développement des élèves/joueurs (jamais EPS et section dans la même journée).

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Sur le plan éducatif :

- ✚ Offrir à l'élève une ouverture vers l'extérieur du département avec la possibilité de se confronter à de bons joueurs lors des compétitions.
- ✚ Pratiquer une activité physique régulière nécessitant une hygiène de vie de qualité et participant ainsi à l'éducation à la santé en parallèle du suivi médical proposé.
- ✚ Donner un moyen supplémentaire de réussir sa scolarité, grâce à un épanouissement psychologique tout au long de son parcours au collège.
- ✚ Développer la personnalité de l'élève, lui donner le goût de l'effort, l'acceptation de la règle, le responsabiliser au sein du groupe et adopter un état d'esprit positif en séances ou lors des compétitions.

Sur le plan sportif :

- ✚ Acquisition et consolidation technique fondamentale.
- ✚ Acquisition des principes de jeu de la pratique du football.
- ✚ Développement des qualités physiques de coordination.
- ✚ Donner la possibilité à chacun de s'exprimer à son meilleur niveau (régional si possible).
- ✚ Formation de jeune officiel (passerelle possible avec la F.F.F.) et de jeune coach.

QUELS SONT LES MOYENS ?

Au niveau matériel, les entraînements seront dispensés au centre Regain qui dispose d'un terrain pelousé, un synthétique et un gymnase type C permettant une pratique de qualité quelles que soient les conditions climatiques.

Des transports payants sont disponibles depuis la gare routière de Manosque jusqu'au collège de Ste Tulle chaque jour (Voir la société SOMATRAV) pour venir au collège.

Les déplacements aux compétitions se font en minibus en général.

Un équipement de football (30 euros pour le survêtement, maillot, short et chaussettes) est proposé aux élèves courant septembre.

Au niveau humain, en plus des professeurs d'EPS très dynamiques, les élèves seront encadrés par une équipe pédagogique complémentaire, volontaire, et motivée à l'idée de relever de nombreux défis.

De plus, un deuxième éducateur diplômé (BEF) est mis à disposition par le conseil départemental du 04 pour dispenser les séances section sportive des 6^e 5^e et accompagner lors des compétitions UNSS.

Des médecins du Centre Médico-Social, assistés par l'infirmière, se déplacent en novembre/décembre au collège, à la charge du conseil départemental du 04, afin de faire passer une visite médicale complète aux arrivants dans section sportive.

QUI SONT LES RESPONSABLES ?

Il s'agit du professeur d'EPS, aussi diplômé du Brevet d'Entraîneur de Football ; il assurera les entraînements et le suivi scolaire des élèves, et fera le lien avec les clubs et le district des alpes de Football.

QUELLE EST LA POPULATION CONCERNEE ?

Ce sont des filles et garçons (10 maximum par niveau de la 6^e à la 3^e répartis en 2 classes à chaque fois), motivés par la pratique du football, sérieux dans leur travail scolaire et désireux de s'améliorer sur ces deux points complémentaires.

Une journée de détection ainsi qu'une analyse des bulletins scolaires seront programmées fin mai afin de situer le niveau des élèves volontaires.

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS ?

Il est souhaitable que tous les élèves qui entreront dans la section passent une visite médicale chez un médecin du sport à la rentrée (certificat médical de non contre-indication fourni par le professeur d'EPS).

Un électrocardiogramme de repos sera ensuite demandé en fin d'année civile (RDV à prendre chez un cardiologue ou délivré par les médecins de CMS).

L'engagement en section sportive est d'une durée minimale de 2 ans. La poursuite dans le deuxième cycle de 2 ans est automatique à part si un RDV est pris avec le principal en fin d'année scolaire.

Le concours n'est pas à repasser d'une année sur l'autre pour les élèves ayant déjà été acceptés.

Certaines options du collège ne sont pas compatibles avec la section sportive football : classe bilingue, latin/grec, Arts et cultures, ...

Les élèves et leur famille signeront obligatoirement une charte (droits et devoirs des élèves) dès la rentrée scolaire. Le comportement en classe et le travail à la maison devront être irréprochables. Le principal pourra décider d'une exclusion temporaire ou définitive en cas de manquement à cette dernière.

La participation aux séances hebdomadaires (en tenue de football ou futsal) est obligatoire. Les absences ou dispenses éventuelles relèvent des mêmes dispositions que celles régissant les cours d'EPS. Les démarches à suivre sont indiquées dans le carnet de correspondance de l'élève.

La participation aux championnats UNSS (Union Nationale de Sport Scolaire) de football et futsal ainsi qu'au cross départemental est vivement conseillée pendant toute la durée de la scolarité au collège. Le montant de la cotisation annuelle est cette année de 23 euros. Les compétitions ont lieu le mercredi et sont au nombre de 5 ou 6 (2 matchs par journée, calendrier fourni à la rentrée).

QUE SE PASSE T IL APRES ?

Après la 5^e, les meilleurs élèves sur les plans scolaires et sportifs seront orientés vers le concours d'entrée au pôle espoir d'Aix en Provence afin d'améliorer encore leur niveau de pratique (75% des élèves du pôle espoir partent en centre de formation à l'issue de la 3^e), tout en ayant un suivi scolaire de grande qualité.

Après la 3^e, les perspectives seront multiples en fonction des élèves : Intégration d'un centre de formation par recrutement, entrée en section sportive lycée (hors académie Aix-Marseille) par concours, ou poursuite des études en lycée général, technologique ou lycée d'enseignement professionnel en continuant à pratiquer le football dans les clubs de la ligue Méditerranée.

CONCLUSION

Votre enfant devra s'appuyer sur une équipe pédagogique confirmée et avoir votre soutien pour parvenir aux meilleurs résultats.

L'organisation mise en place permet de répondre à ce double objectif, scolaire et sportif, à condition toutefois que le jeune, conscient de son choix, assure avec rigueur les obligations qui seront les siennes et fasse preuve de qualités sportives, morales et intellectuelles.

Les souvenirs, les habitudes acquises en classe seront un point d'appui non négligeable pour son avenir.